

## COMMUNE DE FONTAINE SOUS PREAUX

### CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE 2022

**Date de convocation : 28 novembre 2022**

**Membres en exercice : 15**  
**Membres présents : 9**

**Dominique CHAMBON, Astrid CONSTANTIN, Francis DEBREY, Emmanuel DEMOUGE, Antoine FORGAR, Evelyne HUROT, Nadine LECOMTE, Karine MAUREY, Laurent SUBLARD formant la majorité des membres en exercice.**

**Membres excusés : Bruno CARLIER (avec pouvoir donné à Emmanuel DEMOUGE), Victoire DUFRESNE (avec pouvoir donné à Antoine FORGAR), Jean GOUVERNEUR (avec pouvoir donné à Francis DEBREY), Linda GUITTET (avec pouvoir donné à Karine MAUREY), Anne LANGARD (sans pouvoir), Philippe RUMINY (sans pouvoir).**

**Membres votants : 9**  
**Membres représentés : 4**

**Présidence : Francis DEBREY**  
**Secrétaire : Dominique CHAMBON**

### **OBJET : RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE, RESTRUCTURATION DE L'ANNEXE DE LA MAIRIE ET REQUALIFICATION DE LA PLACE DE LA REPUBLIQUE – ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX SUITE A LA RECONSULTATION POUR LE LOT 03 « GROS ŒUVRE »**

Suite à la liquidation judiciaire de la société ML Construction prononcée par le Tribunal de Commerce de Rouen en date du 13 septembre 2022, une nouvelle consultation a dû être lancée pour réattribuer les travaux restant à effectuer concernant le lot n° 03 « Gros œuvre ».

Une procédure de marché avec mise en concurrence restreinte et sans publicité a été lancée. 3 entreprises ont été sollicitées et 2 d'entre-elles ont remis une offre, dont l'entreprise Hermay-Coruble qui présente l'offre la plus avantageuse économiquement d'un montant de 79 000,00 € HT.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu le rapport d'analyse des offres établi par la maîtrise d'œuvre,

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Prend acte de la liquidation judiciaire de la société ML Construction prononcée par le Tribunal de Commerce de Rouen en date du 13 septembre 2022,
- Décide d'attribuer le lot 03 « Gros œuvre » du marché de travaux pour la restructuration de la mairie, la restructuration de l'annexe de la mairie et la requalification de la Place de la République à l'entreprise HERMAY CORUBLE pour un montant de 79 000,00 € HT,

- Autorise Monsieur le maire à signer le marché avec l'entreprise attributaire,
- Autorise Monsieur le maire à signer des modifications du marché, en moins-value, ou dépourvues d'incidence financière ou générant une plus-value inférieure à 5% du montant initial du marché, dans le respect du montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération.

**POUR EXTRAIT CONFORME, LE MAIRE.**



The image shows a circular official stamp in blue ink. The text around the perimeter of the stamp reads "COMMUNE de FONTAINE-SOUS-BEAULIEU" at the top and "(Seine-Maritime)" at the bottom, separated by two small stars. In the center of the stamp is a heraldic emblem. To the right of the stamp, there is a handwritten signature in blue ink, which appears to be "A. Leau".



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

A ETABLIR EN DOUBLE  
EXEMPLAIRE

**BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS  
VALANT ACCUSE DE RECEPTION \***

**COLLECTIVITE**

COMMUNE DE FONTAINE-SOUS-PREAUX  
PLACE DE LA REPUBLIQUE  
76160 FONTAINE-SOUS-PREAUX

**DATE ENVOI : 05/12/2022**

<b>Désignation des pièces : objet</b>	<b>Référence de l'acte</b> (n° délib ou AR, DC, CO ... + N° + Date)	<b>Observations éventuelles de pré- contrôle de légalité</b>
Demande de subvention au titre du FAA fonctionnement 2022 auprès de la MRN	Délibération n° 2022/28	
Subvention au Club Claire Fontaine	Délibération n° 2022/29	
Subvention au Chœur Harmonia de Bihorel	Délibération n° 2022/30	
Restructuration de la mairie, restructuration de l'annexe de la mairie et requalification de la Place de la République - Attribution du marché de travaux suite à la reconsultation pour le lot 03 « gros œuvre »	Délibération n° 2022/31	
Restructuration de la mairie, restructuration de l'annexe de la mairie et requalification de la Place de la République - Attribution du marché de travaux suite à la reconsultation pour le lot 07 « enduits sur façades »	Délibération n° 2022/32	
Restructuration de la mairie, restructuration de l'annexe de la mairie et requalification de la Place de la République – Avenants aux marchés de travaux	Délibération n° 2022/33	
Restauration de l'église – Attribution des marchés de travaux	Délibération n° 2022/34	
Convention-cadre d'adhésion aux missions optionnelles du CDG 76	Délibération n° 2022/35	
Convention d'adhésion au Pôle Santé / Prévention du CDG 76	Délibération n° 2022/36	
Nomination d'un correspondant incendie et secours	Délibération n° 2022/37	

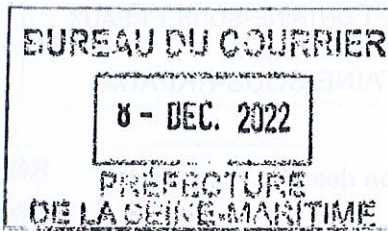
Désignation d'un référent « Plan intercommunal de sauvegarde » auprès de la MRN	Délibération n° 2022/38	
Plan de sobriété – signature de la charte d'engagement Ecowatt	Délibération n° 2022/39	
Vœu relatif à l'indexation de la DGF sur l'inflation	Délibération n° 2022/40	
Vœu de soutien au projet de Service Express Métropolitain	Délibération n° 2022/41	

CACHET DE LA COLLECTIVITE ET SIGNATURE :



*[Handwritten signature]*

CACHET DE RECEPTION DE LA PREFECTURE :



**\* seuls les documents répondant à l'obligation de transmission doivent être communiqués à la préfecture**